



DISCOURS
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE
DE LA QUATRIEME
SESSION ORDINAIRE BUDGETAIRE
DE LA 15^{ème} LEGISLATURE

Brazzaville, le 15 Octobre 2023

- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Monsieur le Chef de file de l'opposition ;**
- **Honorables Présidents des groupes parlementaires ;**
- **Honorables Présidentes et Présidents des commissions permanentes ;**
- **Honorables Députés, Chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;**
- **Chers amis ;**

La présente session budgétaire s'ouvre quarante-huit heures après la visite officielle dans notre pays de Madame Georgia MELONI, Présidente du Conseil des ministres italien.

Ce fut un grand honneur pour le Congo d'avoir compté Madame Georgia MELONI, figure politique emblématique de l'Italie et de l'Europe, comme illustre hôte du Congo.

C'est un témoignage éloquent de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre la République du Congo et la République d'Italie.

En renouant ce jour avec l'hémicycle, lieu par excellence du devoir et de la responsabilité, prend fin l'intersession, période consacrée, selon notre coutume, aux descentes parlementaires des Honorables députés que nous sommes.

La période d'intersession a été aussi ponctuée par de nombreux évènements, les uns aussi marquants que les autres.

D'emblée, je voudrais évoquer l'hommage rendu par la République fraternelle et reconnaissante, sous la férule du Président Denis SASSOU-N'GUESSO, à l'endroit de trois dignes enfants du Congo.

En effet, un hommage ultime et vibrant a été rendu au doyen Hilaire MOUNTHAULT, le timonier, cadre compétent et Médiateur de talent, au patriarche Benjamin BOUNKOULOU, grand commis de l'Etat et diplomate de renom, à Madame Elise Thérèse NGAMASSA, légendaire dirigeante des femmes et une des pionnières de la promotion de la femme congolaise.

Je ne peux passer sous silence le trophée de la masculinité positive décerné, à juste titre, au Président Denis SASSOU-N'GUESSO, par le réseau des femmes leaders africaines, lors de sa cinquième retraite intergénérationnelle.

Cet acte solennel de reconnaissance est un marqueur qui indique que le Congo est sur le chemin menant vers les rivages de la parité.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables députés, Chers collègues ;

Mesdames et messieurs ;

La quatrième session ordinaire budgétaire de la 15^{ème} législature de notre chambre s'ouvre en ce 15^{ème} jour de ce mois d'octobre, dans ses plus beaux atours, tantôt en rose, tantôt en vert.

En rose, par allusion à cette campagne annuelle destinée, tout au long du mois d'octobre, à la sensibilisation des femmes, la couche la plus nombreuse de la population, au dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus : il s'agit d'octobre rose.

Parlant du vert, Charles Baudelaire le décrivait comme, je cite, : « le fond de la nature qui se marie facilement à tous les autres tons », fin de citation.

Vous aurez ainsi compris que je fais allusion à Brazzaville la verte qui abritera, du 26 au 28 octobre 2023, le sommet des trois bassins des écosystèmes tropicaux du monde, Amazonie, Bornéo-Mékong et Congo.

Ce genre d'initiatives majeures ont valu au président congolais, la haute estime du président Nelson MANDELA.

MADIBA, de vénérable mémoire déclarait, je cite : « Je reconnais dans le président Denis SASSOU-N'GUESSO, un de nos grands dirigeants africains », fin de citation.

Je suis certain que le sommet sur les trois grands bassins restera gravé dans les annales de l'histoire du climat et de l'humanité.

Je suis sûr qu'il symbolisera la reconnaissance d'un pays, le Congo, et d'une personnalité hors du commun, et tant d'autres, un champion de l'écologie, Denis SASSOU-N'GUESSO.

Je souhaite pleins succès à cet important sommet qui se doit d'être un tournant décisif, en ce qu'elle devrait insuffler une nouvelle dynamique et annoncer le temps de l'action, loin des incantations, sur cette question primordiale du réchauffement climatique.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables députés, Chers collègues ;

Mesdames et messieurs ;

Dans le même contexte, je voudrais annoncer, qu'en marge du sommet de Brazzaville, le groupe de la Banque mondiale, organisera, à l'intention des parlementaires, une session d'information sur les défis et opportunités du financement climatique dans notre pays.

Ce sera l'occasion de renforcer les capacités des parlementaires sur les enjeux et les challenges liés au financement climatique, mais aussi sur les opportunités du marché carbone, au profit de nos mandants.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables députés, Chers collègues ;

Mesdames et messieurs ;

La présente session sera consacrée à l'examen et l'adoption, dans un contexte de resserrement financier, de la loi des finances 2024.

Comme vous le savez, des chocs exogènes ne cessent de se multiplier.

Quoi de plus enthousiasmant alors que de participer à la consolidation de la démocratie, la consolidation du développement, la consolidation de l'unité

nationale et la consolidation de la stabilité de nos institutions, par le vote de la loi ?

Le penseur a dit, je cite : « La plus grande action magique de l'homme est d'établir des lois », fin de citation.

En outre, il est à espérer que la crise entre le Hamas et Israël qu'on n'attendait pas, n'engendre de déflagration au Moyen Orient et n'affecte négativement l'économie mondiale qui n'a nullement besoin d'une surchauffe supplémentaire.

Implémenter et finaliser le programme de réformes économiques et financières, PREFAC-CEMAC en sigle, revêt, par les temps qui courent, un caractère urgent.

Dans ce cadre, l'Assemblée nationale est tenue de se mobiliser, comme elle sait le faire, pour un suivi régulier de la mise en œuvre des réformes évoquées.

Qui ne souhaiterait pas une croissance assurée des recettes tant fiscales que non fiscales ?

Qui ne caresserait pas l'ambition de maîtriser les charges de fonctionnement au profit de celles liées à l'investissement ?

Qui n'aspirerait pas à revitaliser les secteurs de santé, de l'éducation et de l'assistance sociale ?

Qui n'envisagerait pas d'assurer un entretien routier conséquent du réseau routier national ?

Qui ne profiterait pas d'une décentralisation enfin opérationnelle ?

Le projet de budget de l'Etat 2024 répond aisément à ce questionnement.

L'Assemblée nationale salue l'avancée concernant le passage du budget de moyens au budget programme.

Sous peu, les Honorables députés bénéficieront d'un séminaire de renforcement des capacités à ce sujet.

Ces perspectives économiques enthousiasmantes suscitent espoir et confiance.

Espoir, parce que la diversification de l'économie, voie par excellence de la création des richesses, progresse lentement mais sûrement.

En effet, outre la commercialisation du gaz, le Gouvernement entrevoit l'appui de la Banque Africaine de Développement, dans la transformation des produits des zones agricoles protégées.

Confiance, parce que plusieurs mesures et réformes du Gouvernement visent l'amélioration du quotidien des populations.

De même, le Gouvernement de la République devrait en toute urgence transmettre au Parlement, ad libitum, les projets de loi relatifs aux conditionnalités exigées par la Banque mondiale.

L'obtention de la deuxième opération de l'appui budgétaire est à ce prix.

L'examen et l'adoption de la loi de règlement 2022 exigera de prendre en compte les principales

recommandations et préoccupations de la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

Toute chose égale par ailleurs, si nous gardons le cap fixé par le Président Denis SASSOU-N'GUESSO, tous ces investissements conforteront l'exécution du Plan National de Développement 2022-2026 dont les premiers résultats au niveau de l'agriculture au sens large du mot, l'économie numérique, l'industrie minière, sont satisfaisants.

Honorables députés et chers collègues, en août dernier les deux chambres du parlement adoptaient la loi sur l'interopérabilité et l'ouverture du canal USSD.

Le 11 octobre, il y a quelques jours, le Président de la République a promulgué ce texte de loi.

Nous nous en félicitons.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables députés, Chers collègues ;

Mesdames et messieurs ;

Le Congo vient de relever, il faut le dire, le défi de l'organisation réussie des 44^{ème} championnats d'Afrique des clubs champions de hand-ball à Brazzaville.

Nous nous en réjouissons, en dépit du fait que nos équipes ont occupé les troisièmes places dans leurs versions féminine et masculine.

C'est encourageant. Mais, des efforts supplémentaires sont attendus.

La réhabilitation du stade de Kintélé qui a fait la fierté de notre pays, il y a quelques années, est une bonne chose. Il convient néanmoins de prendre des mesures idoines pour protéger ce bijou du cannibalisme des personnes véreuses.

Je salue les députés juniors présents dans cette salle qui devront, en cette période scolaire, initier des ateliers autour des thématiques liées à la discipline, la lutte contre la violence en milieu juvénile, la promotion des valeurs sociales, sous le regard

bienveillant des députés, du ministère des affaires sociales, ainsi que de l'UNICEF.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la quatrième session ordinaire budgétaire de la 15^{ème} législature de l'Assemblée nationale.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République fraternelle et unie !

Je vous remercie.

Hymne national.